



NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR

Certificat Médical

Je soussigné, Docteur _____

Certifie avoir examiné *◇Mlle ◇Mme◇ M. _____

son état de santé ne présente aucune contre-indication à la pratique :

* Cardio (Zumba / Cardio Fit / Cardio Boxe / Step)

Renfo (Body Sculpt / CAF)

**mettre une croix dans les cases correspondantes*

Fait à _____ le _____

Signature et cachet du médecin

Règlement complémentaire aux statuts et règlement intérieur de l'ASVF.

Ce règlement intérieur est un « pacte social » qui lie les membres de la section FITNESS et détermine les droits et obligations de chacun.

- Les membres du bureau chargés de la mise en oeuvre des décisions de l'A.G. ont tout pouvoir pour la gestion courante de la section (achat de matériel, animation, formation,...).
- Les animateurs sont membres de droit au comité directeur de la section.
- Le bureau se réserve le droit de refuser une personne sollicitant son admission et de sanctionner tout membre pour faute jusqu'à l'exclusion définitive.
- L'animation par des bénévoles ne peut être maintenue que par l'implication de chacun.
- Toute inscription ne sera considérée valable que si elle répond aux exigences établies par le bureau et à toute personne à partir de 16 ans laquelle devra faire signer l'autorisation parentale fournie avec le dossier d'inscription.
- Tout adhérent à la section devra vérifier auprès de son assureur qu'il cotise à une assurance individuelle "dommages corporels".
- Chaque membre est en devoir de justifier son inscription à chaque cours par présentation de carte.
- Chaque membre est en devoir de rembourser ou remplacer tout matériel détérioré au cours de son utilisation et prêté par la section.
- Le port de baskets propres est obligatoire.
- Par mesure d'hygiène, munissez vous d'une serviette pour vous allonger sur les tapis de sol.
- Pendant les cours, les animateurs ont pouvoir de sanctionner momentanément par son exclusion toute personne non respectueuse de ce règlement et présentant toute gêne au bon déroulement des cours.
- Seuls les adhérents sont autorisés dans la salle de sport